



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

| | | |
|----------------------|---|---|
| DANS CE CADRE | Académie : Examen : Spécialité/option : Épreuve/sous épreuve : NOM : (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse) Prénoms : Né(e) le : | Session : Série : Repère de l'épreuve : N° du candidat <input type="text"/> (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |
| | NE RIEN ÉCRIRE <input type="text"/> | Appréciation du correcteur |

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BP

COIFFURE

SESSION 2019

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Le prêt entre candidats est interdit.

CE DOSSIER COMPORTE 20 PAGES

Il est demandé aux candidats :

- De contrôler que le dossier sujet soit complet.
- D'inscrire ses nom, prénoms et N° candidat, date de naissance, série ci-dessus.
- De ne pas dégrafer les feuilles.
- De **répondre obligatoirement sur ce dossier.**
- De rendre ce dossier en fin d'épreuve aux surveillants de salle.

| | | | |
|--|----------------------------------|------------------------|-------------------|
| BP COIFFURE | Session 2019 | | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | | |
| ÉCRIT | Durée : 03 h 00 | Coefficient : 3 | Page S1/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS

Le candidat doit répondre sur les annexes 1 à 9.

| N° Dossier | Thème | Documents à consulter | Annexes à compléter | Barème |
|------------|--|-----------------------|---------------------|-----------|
| 1 | Enregistrement dans les comptes « banque » et « caisse » | 1 | 1 et 2 | 9 points |
| 2 | Calculs préparatoires à la déclaration de TVA | - | 3 | 13 points |
| 3 | Coût de revient d'une prestation | - | 4 | 10 points |
| 4 | Action de communication commerciale | 2 | 5, 6 et 7 | 15 points |
| 5 | Contrat de travail | 3 et 4 | 8 et 9 | 13 points |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

MISE EN SITUATION

Stéphanie MARTIN a créé son salon de coiffure sous le statut d'une EURL en 2010. Salarié(e) en tant que coiffeur(se), vous travaillez sous sa responsabilité et elle vous demande de l'assister dans certains travaux.

Salon « LOOK Tendances »



Activité : Coiffure femmes

Statut juridique : EURL au capital de 5 000 € immatriculée au RCS de Toulouse

Effectif : 3 salariés

Code APE : 9602A

Adresse :

3 Avenue des Chênes

31100 TOULOUSE

Tél : 04 54 87 98 65

Courriel : stephanie.martin@looktendances.com

SIRET : 44033947100012

Gérante : Mme Stéphanie MARTIN

Heures d'ouverture du Mardi au Samedi : journée continue de 8 h 30 à 19 h 00

Avec ou sans rendez-vous

| | | |
|---|---------------------------|-------------------|
| BP COIFFURE | Code : | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE | 19SP-BP COIF U42-1 | Page S3/20 |
| U42 – Management et gestion d'un salon | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 1 : Enregistrement dans les comptes de trésorerie « banque » et « caisse » (9 points)

Comme toutes les semaines, Mme Martin souhaite connaître la situation de son compte bancaire. Pour cela, elle vous demande de l'aider et vous communique la liste des différentes opérations de Caisse et de Banque réalisées début Mars 2019 (**document 1**).

Travail à faire :

Enregistrez ces opérations dans les comptes Banque et Caisse de la société (**annexes 1 et 2**).

DOSSIER 2 : Calculs préparatoires à la déclaration de TVA (13 points)

Mme Martin vous fournit les tableaux préparatoires pour la déclaration de TVA du mois de Mars 2019. Elle vous rappelle que la déclaration de TVA du mois précédent avait fait apparaître un crédit de TVA de 380 €.

Travail à faire :

Effectuez le calcul de la TVA à payer ou à décaisser pour le mois de Mars 2019 (**annexe 3**).

DOSSIER 3 : Coût de revient d'une prestation (10 points)

Mme Martin souhaite proposer à ses clientes une nouvelle prestation dans la gamme « Nouveau LOOK ». Elle vous charge d'effectuer plusieurs calculs afin de connaître au final si elle peut espérer dégager une marge nette sur cette prestation.

Travail à faire :

À partir de l'**annexe 4**, effectuez les calculs et trouvez les montants :

- Coût de revient HT,
- PV HT,
- PV TTC,
- Marge nette

| | | |
|--|-------------------------------------|-------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S4/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 4 : Action de communication commerciale (15 points)

Pour le lancement de la nouvelle gamme de prestations « *Nouveau LOOK* », votre responsable veut mettre en place deux actions de communication :

- Elle désire faire distribuer des flyers présentant cette nouvelle prestation sur Toulouse et ses alentours.
- Elle souhaite également organiser une réception pour présenter le nouvel espace « *Nouveau Look* » à la clientèle titulaire de la carte de fidélité « *LOOK Tendances +* ».

Le fichier clients « *LOOK Tendances +* » créé en Avril 2018 comporte à ce jour 70 clientes. Madame Martin vous charge de ces 2 actions de communication en vous laissant ses consignes (**document 2**).

Travail à faire :

- Créez le flyer à transmettre à l'imprimeur contacté par Mme Martin (**annexe 5**).
- Rédigez le courriel à adresser à toutes les clientes du fichier « *LOOK Tendances +* » afin de les inviter à la réception pour la présentation du nouvel espace « *Nouveau LOOK* » (**annexe 6**).
- Rédigez le courriel à envoyer aux traiteurs pour qu'ils établissent un devis pour le buffet de la réception (**annexe 7**).

DOSSIER 5 : Contrat de travail (13 points)

Mme Martin décide d'ouvrir son salon pendant toute la période de l'été.

Pour faire face à un surcroît d'activité dans cette zone touristique et aux absences pour cause de congés payés de ses salariés, elle a procédé au recrutement d'une coiffeuse.

Mme Martin a décidé d'embaucher Céline Dufreche, elle vous a demandé de préparer le contrat de travail à partir des informations données (**document 3 et 4**).

Travail à faire :

- Complétez le contrat de travail de Céline Dufreche (**annexe 8**).
- À partir de vos connaissances et du **document 3**, répondez aux questions (**annexe 9**).

| | | |
|--|------------------------------|------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S5/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 1 : Opérations de caisse et de banque

| | |
|-------------------|---|
| Le 06 mars | Démarrage de la journée avec 205 € en fonds de caisse et 850 € en banque Recettes en espèces de 50 € Recettes en chèques et en CB de 600 € |
| Le 07 mars | Paiement d'une facture de réparation de 48 € TTC par chèque n° 447 Recettes en espèces de 118 € Recettes en chèques et en CB de 635 € |
| Le 08 mars | Versement de 280 € d'espèces en banque Recettes en espèces de 52 € Recettes en chèques et en CB de 425 € |
| Le 09 mars | Paiement de frais de port (pour une livraison) de 41 € en espèces Règlement d'une facture de L'Oréal de 275,50 € TTC par chèque n° 448 Recettes en espèces de 147.75 € Recettes en chèques et en CB de 554 € |
| Le 10 mars | Versement de 250 € d'espèces en banque Recettes en espèces de 88 € Recettes en chèques et en CB de 450 € |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 2 : Consignes de Mme Martin pour l'action de communication commerciale

Consignes concernant le flyer :

Format : 160 mm x 100 mm

Contenu : Informer de l'ouverture de l'espace Nouveau LOOK, le 09 Avril 2019.

Offre : Prestation coupe-brush-couleur flash à partir de 30 euros.

Carte d'abonnement possible : les 5 prestations coupe-brush-couleur flash 125 €

Proposer un flyer avec les informations ci-dessus, en travaillant la présentation, en n'oubliant pas d'indiquer les coordonnées du salon.

Attention ! N'oubliez pas d'indiquer « ne pas jeter sur la voie publique »

Consignes concernant le courriel pour les clientes du fichier LOOK Tendance + :

- Reprendre les informations du flyer.
- Les inviter à la soirée du samedi 06 Avril 2019 à 18 heures.
- Leur demander de confirmer leur venue en répondant au courriel le plus tôt possible.

Merci de me mettre en copie du mail

Consignes concernant le courriel pour les traiteurs :

- Demander un devis pour la réception du samedi 06 Avril 2019.
- Indiquer que je souhaite des petits fours aux saveurs variées (salées et sucrées) pour 70 personnes, à raison de 3 par personne. Demander le coût de la prestation (estimation d'une durée de 3 heures maximum) et d'assurer la mise en place et le service.
- Ne pas demander de boissons, je m'en occupe.

Merci de me mettre en copie du mail

| | | |
|---|---------------------------|-------------------|
| BP COIFFURE | Code : | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE | 19SP-BP COIF U42-1 | Page S7/20 |
| U42 – Management et gestion d'un salon | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOCUMENT 3 : Les différents types de contrats

Le contrat de travail est un type de contrat par lequel une personne (l'employé) s'engage à effectuer un travail pour une autre (l'employeur) moyennant une rémunération. Si CDI et CDD sont les plus anciens, d'autres sont apparus sur le marché du travail.

LE CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (CDI) "est la forme normale et générale de la relation de travail" (article L1221-2 du Code du travail). Le CDI ne prévoit pas d'échéance, c'est sa principale caractéristique. Cela ne signifie pas que le salarié est embauché à jamais : les contractants s'engagent à respecter les clauses du contrat, mais peuvent y mettre un terme unilatéralement ou d'un commun accord, sous conditions (démission, licenciement ou rupture conventionnelle assorti(e) de préavis et d'indemnités éventuelles). Le CDI n'est pas nécessairement écrit (c'est le seul contrat dans ce cas). L'employeur doit alors remettre au salarié, au choix, un double de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à l'organisme de sécurité sociale (Urssaf ou Mutualité sociale agricole) ou un document comportant les éléments essentiels de l'accord (définition du poste, date d'entrée en fonction, rémunération, durée du travail, convention collective, durée des congés payés et du préavis). Certains secteurs admettent le recours à un CDI "intermittent", qui permet au salarié d'alterner les périodes travaillées et chômées.

LE CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE (CDD) prévoit un terme ou une date de fin. Il est donc temporaire et doit être conclu pour une raison précise expliquée dans le contrat (remplacement, accroissement temporaire d'activité, etc.). Il peut être renouvelé deux fois (sous conditions) et, à moins d'être transformé en CDI, sa fin donne lieu au versement d'indemnités (prime de précarité), sauf exception. Si le cadre légal n'est pas respecté ou si l'employeur conserve le salarié au-delà de l'échéance, le contrat peut être converti en CDI. Il existe des variantes du CDD, comme le CDD "à objet défini" réservé aux ingénieurs et aux cadres, ou encore le CDD "senior".

Source : Extrait de capital.fr publié le 13/06/2017

DOCUMENT 4 : Éléments du contrat de travail

| | |
|---|--|
| Durée du contrat : | 3 mois à compter du 15/06/2019. |
| Nom de la salariée : | DUFRECHE |
| Prénom : | Céline |
| Situation : | célibataire |
| Née le : | 04/12/1991 à Toulouse (31-Haute-Garonne) |
| N° SS : | 2 91 12 31 555 421 |
| Adresse : | 15 rue des oliviers 31000 TOULOUSE |
| Échelon : | 3 |
| Convention collective nationale de coiffure | |
| Période d'essai : | 5 jours |
| Salaires brut : | 1.750,00 € |

| | | |
|--|-------------------------------------|-------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S8/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1 : Compte 530 CAISSE

| Date | Libellé | Débit | Crédit | Solde débiteur | Solde créditeur |
|------|---------|-------|--------|----------------|-----------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 2 : Compte 512 BANQUE

| Date | Libellé | Débit | Crédit | Solde débiteur | Solde créditeur |
|------|---------|-------|--------|----------------|-----------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 3 : Tableaux préparatoires pour la déclaration de TVA

Achats du mois de Mars 2019

| | Taux de TVA | Achats HT | Montant de la TVA* |
|---|-------------|-----------|--------------------|
| Achat d'un ordinateur | 20 % | 950,00 | |
| Achats de produits pour le salon et pour la revente | 20 % | 1020,00 | |
| Frais de réparation | 20 % | 465,00 | |
| TOTAL | | | |

* arrondir le montant de la TVA à l'euro le plus proche

Ventes du mois de Mars 2019

| | Ventes TTC | Taux de TVA | Ventes HT | Montant de la TVA* |
|------------------------|------------|-------------|-----------|--------------------|
| Ventes de marchandises | 3990,00 | 20 % | | |
| Ventes de prestations | 15 654,00 | 20 % | | |
| TOTAL | | | | |

* arrondir le montant de la TVA à l'euro le plus proche

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S11/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 3 (suite) : Tableaux préparatoires pour la déclaration de TVA

Tableau récapitulatif du calcul de la TVA du mois de Mars 2019 :

| | | |
|---|--------------------|----------------------|
| TOTAL TVA collectée | | |
| <i>TVA déductible sur immobilisations</i> | | |
| <i>TVA déductible sur biens et services</i> | | |
| <i>Report de crédit de TVA</i> | | |
| TOTAL TVA à déduire | | |
| TVA | À DÉCAISSER | CRÉDIT de TVA |
| | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 4 : Calculs de coût, de prix et de marge de la prestation de la gamme « Nouveau Look »

| Éléments à prendre en compte | Détails des calculs | Montant en euros* |
|---|---------------------|-------------------|
| Produit shampoing : Il faut 4 bouchons de shampoing, un bouchon contient 0,015 litre, prix du litre 15,65 € | | |
| Produit coloration : Un flacon est utilisé (le lot de 12 flacons = 95,00 €) | | |
| Électricité : - Consommation du matériel utilisé pendant 40 minutes : 1 Kw/heure** - Le coût du Kw/heure est de 0,09 € | | |
| Main d'œuvre : Durée globale de la prestation 55 minutes, Le taux horaire charges comprises est de 21 € | | |
| Coût de revient HT de la prestation | | |
| Coefficient multiplicateur | | 1,70 |
| PV TTC | | |
| PV HT | | |
| TVA 20 % | | |
| Marge nette | | |

* arrondir à 2 chiffres après la virgule.

**Kw/heure = Kilowatt par heure

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S13/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 5 : Flyer 160 mm x 100 mm



BP COIFFURE

E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE

U42 – Management et gestion d'un salon

Code :

19SP-BP COIF U42-1

SUJET

Page S14/20

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 6 : Contenu du message à envoyer par courriel à toutes les clientes du fichier « LOOK Tendances + »

Nouveau message — ↗ ✕

À | **Liste de diffusion clientes**

Cc

Cci

Objet

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S15/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 7 : Contenu du message à envoyer par courriel aux traiteurs

Nouveau message — ↗ ✕

À | Liste de diffusion traiteurs

Cc

Cci

Objet

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S16/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 8 : Le contrat de travail

Contrat de travail à durée déterminée

Entre les soussigné(e)s :

La société....., située au
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de représentée
par.....,
agissant en sa qualité de.....
d'une part,

et :

Mme/M....., de
nationalité.....
né(e) le..... à.....
N° SS.....
demeurant au

.....
d'autre part,

il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – engagement

Vous êtes engagé(e) à compter du.....au sein de la
société....., sous réserve du résultat favorable de la
visite médicale d'embauche.

Article 2 – fonctions exercées

Vous exercerez les fonctions de....., échelon
Vous vous engagez à vous conformer aux dispositions conventionnelles en vigueur dans la
société.....
Actuellement est applicable la convention collective.....

Article 3 – lieu de travail

Votre lieu de travail sera le siège de la société, actuellement situé

Article 4 – durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée du.....
au

| | | |
|---|---------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE | 19SP-BP COIF U42-1 | Page S17/20 |
| U42 – Management et gestion d'un salon | | |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Article 5 – période d’essai

Les.....premiers jours de son exécution, soit du.....
au.....constituent une période d’essai au cours de laquelle chacune des parties pourra mettre fin sans indemnité d’aucune sorte, à charge pour la partie qui rompt la période d’essai de respecter les dispositions légales et conventionnelles.

Article 6 – rémunération

Votre rémunération mensuelle brute est fixée à

Article 7 – durée du travail

En fonction des horaires de l’entreprise.

Article 8 – congés payés

Vous bénéficierez des congés payés et, en l’absence d’accord commun, la date de vos congés payés sera déterminée par la société. Si vous n’avez pas pris vos congés payés, vous bénéficierez d’une indemnité compensatrice de congés payés à la fin de votre contrat.

Article 9 – protection sociale

Vous cotiserez aux différents régimes de retraite et de prévoyance en vigueur au sein de notre société.

Article 10 – règlement intérieur

Les parties s’engagent à respecter les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles en vigueur dans l’entreprise et le salarié déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Article 11 – clause de confidentialité et obligation de fidélité

Vous vous engagez à observer la discrétion la plus stricte sur les informations se rapportant aux activités de la société auxquelles vous aurez accès à l’occasion et dans le cadre de vos fonctions. Pendant la durée du présent contrat, vous prenez l’engagement de ne participer, sous quelque forme que ce soit, à aucune activité susceptible de concurrencer en tout ou partie celle de la société qui vous emploie.

Article 12 – droit à l’image

Vous autorisez la société..... à utiliser votre photo pour un usage strictement interne.

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L’ENTREPRISE U42 – Management et gestion d’un salon | | Page S18/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Article 13 – modifications des informations personnelles

Vous vous engagez à informer la société dans les meilleurs délais de tout changement de votre situation personnelle (adresse, nombre de personnes à charge...).

Vous voudrez bien nous confirmer votre accord en apposant votre signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » sur la dernière page, les pages précédentes étant également à parapher par vos soins.

Fait en deux originaux,
À Toulouse, le 05/06/2019.
Le (la) salarié(e)

le représentant de la société

| | | |
|--|--|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S19/20 |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 9 : Répondez aux questions suivantes

5.1 Quelle est la principale différence entre un Contrat à Durée Déterminée et un Contrat à Durée Indéterminée ?

.....
.....
.....
.....

À PARTIR DE VOS CONNAISSANCES :

5.2 Quel est l'objectif de la période d'essai :

- Pour le salarié ?

.....
.....

- Pour l'employeur ?

.....
.....

5.3 À combien de jours de congés payés a droit un salarié embauché pour un CDD de trois mois ?

.....
.....

| | | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| BP COIFFURE | Code : 19SP-BP COIF U42-1 | SUJET |
| E4 – GESTION DE L'ENTREPRISE U42 – Management et gestion d'un salon | | Page S20/20 |